

Nouvelliste valaisain

REDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
 Téléphone 5.48.08
 Compte de chèques postaux n° 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
 Un an 6 mois 3 mois
 SUISSE 16.- 9.- 5.-
 AVEC DELIACIA officiel 21.- 11.- 6.-
 ÉTRANGER: Demander le tarif

**LE SEUL QUOTIDIEN DE
 LA VALLÉE DU RHÔNE**

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
 PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
 et toutes les Agences
 de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
 Valais et de Bex à Villeneuve 9 cts le mm.
 Suisse 11 . . .
 Étranger 20 . . .
 Réclames : Canton 25 . . .
 Suisse 25 . . .
 Mortuaires 16 . . .

M. Churchill a parlé

Sur le plan international, M. Churchill demeure une personnalité de première grandeur. Personne n'oublie, en effet, les insignes services qu'il a rendus à l'humanité. Ainsi, toute intervention de sa part, alors même qu'il n'est plus au pouvoir, prend-elle une importance qu'il est inutile de chercher à minimiser, en déclarant que, rentré dans le rang, il n'exprime que sa seule opinion.

Sur le plan national, M. Churchill a beaucoup perdu de son autorité, le jour où, descendant volontairement de son piédestal d'homme d'Etat, il s'est présenté, non seulement comme homme de parti, mais surtout comme l'incarnation du capitalisme, farouchement opposé à tout autre doctrine. Le discours historique par lequel il a pris position, lors de la dernière campagne électorale, lui a aliéné d'innombrables sympathies parmi ses compatriotes, ouverts aux idées de progrès et de fraternité humaine.

Nous avons mené, lorsque nous étions, en janvier dernier, en Angleterre, une rapide enquête à ce sujet, et avons pu constater par nous-même que la grande majorité des Londoniens étaient satisfaits, en temps de paix, de ne pas avoir un secrétaire à la tête du Gouvernement. Car M. Churchill est effectivement « tout d'une pièce ».

C'est dans ce trait de caractère que réside, durant le conflit mondial, sa grande force. En période normale, les problèmes à résoudre sont trop divers et surtout trop complexes, pour qu'un homme aussi entier puisse conduire les affaires publiques. Enfin M. Churchill, bien qu'il eût donné l'apparence d'accepter avec sérénité le verdict de ses concitoyens, qui l'écartaient du pouvoir à une grosse majorité, ressentit très vivement la décision populaire et, quoi qu'il en ait dit, entend en appeler dans un plus ou moins proche avenir.

Rentré dans le rang, « Winnie » est donc parti aux Etats-Unis. Un homme comme lui ne peut passer inaperçu ou voyager incognito. D'ailleurs il ne le veut pas. Possédant un remarquable don de persuasion, il cherche à convaincre et surtout à imposer son point de vue. Il estime que le système capitaliste, non seulement doit subsister, mais encore doit régner dans toutes les parties du monde, afin de pouvoir agir sans entrave.

Il est arrivé à cette conclusion, car l'Empire britannique, tel qu'il est présentement conçu, repose entièrement sur cette doctrine économique et sociale et ne saurait conserver sa forme présente sans elle. D'une part, des territoires, des richesses naturelles, des matières premières, de l'autre, une haute finance forte et anonyme, remarquablement manipulée par quelques hommes aussi étonnamment doués qu'intéressés. A ses yeux, pour exploiter les uns, pour entretenir un système cohérent, il faut les autres.

M. Churchill fut, par la force des choses, pendant deux conflits mondiaux — dont le second fut décisif pour l'avenir du Commonwealth — en constant rapport avec ces représentants, ces dirigeants du super-capitalisme international.

Aujourd'hui, ces hommes sont dans l'appréhension, la plus grande perplexité; ils redoutent les prochaines années. Ils constatent que le système opposé à leur (qui l'exclut sans possibilité de compromis) non seulement règne en maître dans un immense Etat qui a démontré péremptoirement sa vitalité, sa puissance, sa prodigieuse évolution ascendante, depuis l'époque des tsars, mais encore gagne petit à petit tous les pays limitrophes et s'étend sur les territoires des nations vaincues, plongées dans d'inextricables difficultés. Ils avaient cru, au début, qu'en brandissant l'appât d'un gain énorme, ils trouveraient, pour l'organisation future du monde, un « terrain d'entente » avec les dirigeants de l'U. R. S. S. Ces derniers, forts de leurs succès et de leurs expériences, ont refusé de transiger sur les principes.

Bien plus, pour toutes les raisons dont nous avons souvent traité, ils éprouvent une

méfiance croissante à l'égard de leurs interlocuteurs. Devant cette fin de non-recevoir, les deux parties en cause, non seulement restent sur leurs positions, mais encore, interprétant à leur manière toute leur activité mutuelle, ont gravement compromis les possibilités d'une paix durable.

Porte-parole du capitalisme britannique, battu aux élections par l'Anglais moyen, M. Churchill a retrouvé outre-Atlantique des gens qui pensent exactement comme lui, et qui, n'ayant souffert ni dans leur corps ni dans leurs biens, ne connaissant que par ouï-dire les désastres engendrés par un conflit armé moderne, discutent théoriquement et n'hésitent pas à envisager froidement la possibilité d'une nouvelle guerre pour assurer une hégémonie définitive à leur doctrine économique et sociale. Ces imprudences ne se rendent pas compte de la formidable évolution qui s'est produite, sur le continent européen, dans l'esprit des masses et combien ces dernières haïssent le fléau qui donne naissance à de tels tourments. Elles savent que l'U. R. S. S. et sa civilisation, étant

des facteurs de fait, qu'on ne peut rayer de la carte du monde, il faut trouver un accommodement pour éviter à tout prix une nouvelle lutte.

Mais là-bas, sous d'autres horizons, parmi d'autres préoccupations, on arrive à d'autres conclusions. M. Churchill les a concrétisées dans son discours, proclamant officiellement l'attitude de ceux qui, jetant le manche après la cognée, cessant de chercher patiemment le nécessaire rapprochement des peuples, sautent, après seulement dix mois de négociations, aux dangers extrêmes et compromettent profondément le progressif travail d'information, de compréhension réciproque que d'autres continuent à accomplir.

Sans chercher à savoir pourquoi les Russes sont si méfiants et si rétifs (alors qu'il n'ignore point comment on les a écartés des relations internationales, au lendemain de la première guerre mondiale) M. Churchill évoque le pire et le fait en plein accord avec le président Truman. Cette conjonction est symptomatique; la réserve totale du gouvernement travailliste anglais l'est aussi. Toujours est-il que voilà le monde deux fois plus inquiet qu'avant, sans qu'aucun problème fondamental à résoudre soit plus avancé pour autant!

M.-W. Suès.

L'affaire du colonel-brigadier Masson

Le communiqué officiel

Un long communiqué officiel vient d'être publié au sujet de l'affaire du colonel-brigadier Masson, chef du Service de renseignements de l'Armée pendant le service actif.

Après avoir rappelé les faits qui provoquèrent l'affaire Masson le communiqué dit que le Conseil fédéral avait fait ouvrir, en son temps, une enquête à ce propos. En possession de nouveaux et importants documents, notamment d'un procès-verbal d'audition de Schellenberg par les Alliés, qui nécessitait de nouvelles investigations, le Chef du Département militaire fédéral avait chargé, le 23 octobre 1945, le juge fédéral Couchepin d'instruire une enquête administrative.

M. Couchepin a déposé son rapport définitif le 28 janvier 1946. Ce rapport, ainsi que les explications orales fournies par M. Couchepin, engagèrent le Département militaire à demander des renseignements complémentaires à diverses personnes. Le colonel-brigadier Masson eut alors l'occasion de consulter, pendant huit jours, le rapport du juge. Il fallut aussi accorder aux membres du Conseil fédéral le temps nécessaire pour étudier le rapport et le dossier. C'est pourquoi le public n'a pas pu être renseigné plus tôt. Voici maintenant un résumé des faits.

Le résumé des faits

A fin 1940, les autorités allemandes avaient reçu de Suisse des offres pour la livraison de baraques en bois. Du côté allemand, les négociations étaient menées par H.-W. Eggen, major de cavalerie de réserve, et du côté suisse par des mandataires du Syndicat du bois, dont le capitaine P. Meyer (Schwertbach, château de Wolfsberg près d'Ermeningen), qui avait servi, autrefois, comme officier de troupe à l'Etat-Major du colonel-brigadier Masson et qui présenta celui-ci à Eggen. La première rencontre Masson-Eggen eut lieu en décembre 1941. Il y fut question des rapports entre la Suisse et l'Allemagne, notamment des attaques de la presse allemande contre la Suisse.

Eggen, qui estimait ne pas avoir la compétence nécessaire pour poursuivre les conversations engagées, proposa au colonel-brigadier Masson de le mettre en relations avec Schellenberg.

Les entrevues Masson-Schellenberg

Avec l'autorisation du général Guisan, le colonel Masson rencontra une première fois Schellenberg à Waldshut, le 8 septembre 1942, puis encore à trois reprises, les 16, 17 et 18 octobre 1942 chez le capitaine Meyer, alias Schwertbach, les 3 et 10 mars 1943 à Biglen-Berne, Arosa et Wolfsberg, et enfin une dernière fois les 16, 17 et 18 octobre 1943 au Wolfsberg. Régulièrement tenu au courant de ces rencontres, le général les approuva. En tant qu'on a pu l'établir, les discussions furent d'ordre plutôt politique que militaire.

Le colonel-brigadier Masson déclare que ses relations avec Schellenberg avaient surtout pour but de dissiper la méfiance que suscitait notre attitude neutre à la suite de la prétendue découverte de documents en France. Il ajoute qu'il a pu obtenir l'intervention de Schellenberg pour amener la presse allemande à une attitude plus modérée envers la Suisse, ainsi qu'une réduction de l'aide accordée aux nationaux-socialistes suisses en Allemagne. Il prétend en outre qu'il a également réussi à faire libérer un agent consulaire suisse, incarcéré comme suspect d'espionnage, et à élucider la question des prétendues escales en Suisse d'aviateurs alliés. Il attribue notamment à ses bonnes relations le rapatriement par la Suisse, vers la fin de la guerre, d'otages alliés (famille Giraud et nièce du général de Gaulle).

Les mesures prises par Masson — ajoute le communiqué — dépassent en tout cas ses attributions de Chef du Service de renseignements de l'Armée.

Les rencontres avec le Général

Dans les premiers mois de l'année 1943, le colonel-brigadier Masson jugea bon de ménager également une entrevue entre Schellenberg et le général Guisan surtout du fait que le commandement de l'armée allemande faisait toujours allusion, depuis 1940, à ces documents prétendument découverts en France, qui permettaient d'accuser la Suisse et de mettre en doute sa ferme volonté de rester neutre. Le général Guisan rencontra Schellenberg qui faisait son second voyage en Suisse en présence du colonel-brigadier Masson, le 3 mars 1943, à l'Hôtel de l'Ours, à Biglen, où ils soupèrent, puis, trois jours plus tard, lors d'un concours de ski à Arosa. A cette occasion, le Général confirma oralement et par écrit la volonté de la Suisse d'observer une stricte neutralité et précisa qu'aucun doute ne pouvait subsister quant à sa détermination de se défendre de toutes ses forces contre tout agresseur.

Ayant eu connaissance des entrevues de Biglen et d'Arosa, le Conseil fédéral fit savoir au Général qu'il reconnaissait qu'il avait agi dans l'intention d'être utile au pays et que le contenu de la déclaration donnée par écrit répondait à la manière de voir qu'il avait officiellement exposée à plusieurs reprises.

Il le rendit cependant attentif aux dangers qui pouvaient résulter de ce qu'il entrât en relation avec des personnalités officielles et haut placées d'un Etat belligérant et leur fit des déclarations, sans en référer au préalable au Conseil fédéral.

C'est à la suite de la rencontre de Biglen que le Chef du Département militaire eut connaissance pour la première fois des relations amicales de Masson avec le général Schellenberg. Il les désapprouva dans un entretien qu'il eut avec le général Guisan et avec Masson lui-même, les considérant comme inadmissibles du point de vue de la politique tant extérieure qu'intérieure. Masson a néanmoins poursuivi ces relations, d'entente, il est vrai, avec le Général, et même demanda en juin 1943 au Conseil fédéral l'autorisation de pouvoir se rendre à une invitation de Schellenberg à Berlin. Le Conseil fédéral refusa. Masson tenta d'obtenir que le Conseil fédéral revienne sur sa décision mais en vain.

A l'origine, les entretiens avaient assurément pour but d'obtenir des informations. Ils ont d'ailleurs toujours été présentés comme formant une ligne de renseignements. Mais, en fait, ils servaient moins à obtenir des renseignements militaires qu'à discuter de questions politiques.

Le danger que le pays a couru en mars 43 n'a pas été signalé par l'entremise de Schellenberg, mais

par une ligne de notre Service de renseignements absolument indépendante de Schellenberg. Nos officiers de renseignements, qui avaient établi une précieuse ligne aboutissant au Q. G. du Führer, se montrèrent très inquiets, en apprenant que Masson se renseignait auprès de Schellenberg pour savoir si les nouvelles alarmantes venant du Q. G. allemand correspondaient à la réalité. Ils craignaient que leurs hommes de confiance ne fussent découverts et que la source de renseignements ne tarit.

Le cas Eggen

Eggen étant soupçonné d'utiliser ses séjours et ses relations en Suisse pour des affaires louches, le Département fédéral de justice et police lui appliqua des règles sévères en matière de permis d'entrée. Masson a, cependant, de son propre chef, fait entrer Eggen plusieurs fois en Suisse. Une enquête fut ouverte à ce sujet par le Département de justice et police dans la seconde moitié de 1943, tandis que le Chef du Département militaire rappelait derechef au Général, par écrit, qu'il désapprouvait des relations avec Eggen et Schellenberg. Au printemps 1945, Masson fit en sorte qu'Eggen pût venir en Suisse, à l'insu du Département de justice et police. La justice militaire ouvrit une enquête. Le colonel Muller, juge d'instruction extraordinaire, proposa de régler l'affaire disciplinairement. Sur quoi le Général infligea à Masson, le 8 août 1945, une réprimande.

Une enquête fut également ouverte contre Eggen qui entretenait des relations avec le consul allemand Dauffeldt, à Lausanne, et était soupçonné d'avoir profité de sa présence en Suisse pour faire de l'espionnage. L'enquête n'apporta toutefois aucun indice probant de la culpabilité. Eggen fut expulsé.

Pendant la session de septembre 1945 des Chambres fédérales, le Département militaire reçut un procès-verbal d'audition de Schellenberg par les Alliés. Il en ressort que Schellenberg n'était pas une personne en qui l'on pouvait avoir une entière confiance, comme l'a cru Masson. Il n'aurait maintenu ses relations avec celui-ci, dont il trompa la confiance, que pour en faire l'instrument de ses visées politiques.

L'enquête a révélé que Masson n'a pris aucune part à ces affaires purement civiles et qu'il n'a pas retiré des avantages d'ordre pécuniaire de ses relations avec Schellenberg et Eggen.

Mais, si l'on considère sa situation à l'égard de ces derniers, il n'est pas téméraire de dire qu'il aurait dû se montrer plus prudent et renoncer à se servir, dans ses relations avec eux, de deux officiers auxquels, ainsi qu'il en avait été averti, ses proches collaborateurs avaient retiré leur confiance.

Les conclusions du rapport

En résumé, conformément aux conclusions du juge fédéral Couchepin, on peut relever que c'est avec l'assentiment de ses chefs militaires que le colonel-brigadier Masson est entré en relation avec le général de SS. Schellenberg et a, par la suite, maintenu ses rapports avec lui. Si l'on peut avoir des opinions divergentes sur la question de l'opportunité et de l'utilité de ces relations, on doit reconnaître que Masson n'avait en vue que le bien du pays.

Conformément à ce qu'a encore révélé l'enquête, Masson n'a pas non plus communiqué des renseignements préjudiciables au pays, mais s'est efforcé de supprimer les difficultés que nous avions avec l'Allemagne. Il n'a recherché ni obtenu aucun profit personnel. Son honneur est intact.

Une simple réprimande

Masson s'étant déjà attiré des reproches de la part du chef du Département de justice et police pour avoir outrepassé sa compétence dans la question des passages illicites de la frontière, et ayant reçu une réprimande de ses chefs militaires pour le même motif, le cas est réglé. Cependant, Masson doit encore être l'objet d'une sanction pour avoir accordé une interview incompatible avec sa situation militaire. Conformément à la proposition du juge fédéral Couchepin, une réprimande lui sera infligée.

L'affaire est ainsi réglée.

L'hommage rendu au Service de renseignements

Au cours de la session d'octobre 1945, le chef du Département militaire a reconnu le gros travail fourni par le service de renseignements suisse et a relevé les dangers auxquels ses dirigeants et ses exécutants étaient exposés dans l'accomplissement de leur tâche importante et délicate. Ces hommes ont fait plus que leur devoir.

Pour pouvoir juger avec équité les quelques fau-

Radio-Programme

SOTTENS. — Lundi 11 mars. — 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disques. 11 h. L'œuvre de Maurice Ravel. 12 h. Partita pour deux pianos, A. Honegger. 12 h. 15 Musique populaire britannique. 12 h. 30 Un ballet. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Valse. 13 h. Qu'en pensez-vous ? 13 h. 10 Le jazz authentique. 13 h. 30 Musique française. 17 h. Heure. Emission commune. 17 h. 45 Evocation littéraire et musicale: Visages aimés.

18 h. 15 Mélodies françaises. 18 h. 45 Voulez-vous apprendre l'anglais ? 19 h. Au gré des jours. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Questionnez, on vous répondra ! 19 h. 45 Musique de table. 20 h. Le Duo Jacqueline Blancard-André de Ribeaupierre. 20 h. 40 Il y a un an... 21 h. Emission pour les Suisses à l'étranger. 21 h. 50 Chronique des institutions internationales. 22 h. 10 Exposé des principaux événements suisses. 22 h. 20 Informations.



à l'arc en ciel
 LAUSANNE 35 RUE DE BOURG

tes qui ont été commises de bonne foi, il faut les apprécier par rapport à l'ensemble de la tâche accomplie. Dans la période qui a précédé la guerre, Masson a créé de toutes pièces, en sa qualité de

chef du service de renseignements, une organisation appelée à faire ses preuves pendant le service actif. Notre service de renseignements a donné la preuve de sa valeur.

De jour en jour

La note américaine à la Russie à propos de l'Iran - Le sort de l'Allemagne - Politique française - A Nuremberg

Dans une note adressée à la Russie, le gouvernement américain, après avoir rappelé que la Charte des Nations-Unies faisait un devoir aux grandes puissances de respecter les droits souverains des autres Etats, a expressément invité le gouvernement soviétique à retirer ses troupes de l'Iran.

Cette invite a été publiée à peu près en même temps que paraissait, à Moscou, un communiqué passablement nuageux, où le futur condocile le conditionnel, sur les pourparlers qui viennent d'avoir lieu entre délégués russes et persans. Ce communiqué donne l'impression que les entretiens russo-iraniens n'ont eu aucun résultat positif. La raison essentielle de la visite à Moscou du Premier iranien était de résoudre le différend qui avait surgi, en janvier dernier, devant le Conseil de sécurité de l'O. N. U. Or, le communiqué ne contient pas un mot à ce sujet.

En fait, au cours des conversations de Moscou, le chef du gouvernement de Téhéran aurait été « invité » à faire toute une série de concessions. Aussi attend-on avec impatience les explications que M. Saltaneh ne manquera pas de donner à son Cabinet et au Parlement iranien.

Pour en revenir à la note américaine, ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis demandent des explications à l'U. R. S. S. au sujet de son attitude politique dans tel ou tel cas, mais c'est bien la première fois qu'il est fait remarquer au gouvernement soviétique qu'une de ses décisions constitue une violation flagrante des engagements pris par lui.

Cela pose nettement le problème de la collaboration. Elle est, certes, souhaitable, car toute rivalité entre grandes puissances porte en elle les germes d'une guerre mondiale. Mais elle n'est pas possible si l'un des partenaires ne tient pas ses engagements.

Aussi bien, laisse-t-on entendre que si Moscou continue de faire la sourde oreille et laisse ses troupes en Iran, le gouvernement des Etats-Unis aura à évoquer cette affaire devant le Conseil de sécurité de l'O. N. U. La Russie aurait alors à faire face aux Etats-Unis, qui ne se laisseront certainement pas intimider. Les milieux bien informés croient savoir que le Département d'Etat est décidé à agir énergiquement à l'égard de la Russie, chaque fois que l'occasion s'en présentera, cette attitude ne pouvant que contribuer à éclaircir la situation.

Tant il est vrai que, partis pour y voir clair dans la politique soviétique, Londres et Washington doivent aller jusqu'au bout, sinon ils n'auraient donné à l'U. R. S. S. qu'une occasion de mesurer leur faiblesse.

Le Département d'Etat américain a publié vendredi soir les notes échangées entre M. Byrnes, secrétaire d'Etat, et M. Georges Bidault, ministre français des Affaires étrangères, concernant la convocation d'une conférence des quatre ministres des Affaires étrangères et l'établissement d'administrations centrales en Allemagne.

M. Byrnes demande à M. Bidault de bien vouloir étudier la possibilité de reviser l'attitude française relativement à la création d'administrations centrales, en tenant compte de certaines considérations. Puis, après avoir énuméré les points sur lesquels des accords ont pu intervenir, le secrétaire d'Etat estime qu'il n'est pas encore temps de rétablir un gouvernement central allemand quelconque et que l'occupation de l'Allemagne conformément aux accords en vigueur, doit continuer pendant une période indéterminée.

Dans sa réponse à M. Byrnes, M. Bidault constate avec satisfaction qu'un accord fondamental n'a jamais cessé d'exister entre la France et les Alliés. Les divergences de vues n'apparaissent qu'à propos des mesures pratiques à prendre pour assurer de façon efficace la mise en œuvre d'idées communes. Le gouvernement français, s'il considère comme le gouvernement américain l'occupation prolongée de l'Allemagne comme la meilleure garantie de sécurité, ne peut ignorer que cette occupation prendra fin un jour. Il faut éviter que l'Allemagne ne redevenue une menace pour la paix. Il faut donc que les puissances s'entendent sur la consistance future du territoire allemand. Le gouvernement français suggère donc qu'une réunion quadripartite soit convoquée et soit saisie à la fois de la question des services centraux allemands et de celle de l'Allemagne occidentale...

Quant à la politique intérieure de la France, on attache beaucoup d'importance à la réunion, aujourd'hui et demain, du Conseil national du M. R. P. Ce petit congrès mettra aux prises les militants, dont le contact avec la masse aiguise les inquiétudes électorales, et les dirigeants qui, officiellement, persistent à soutenir la formule tripartite du gouvernement.

Dans les couloirs de la Chambre, certains élus M. R. P. allaient jusqu'à prédire un raz-de-marée projetant leur parti dans une opposition que leur intérêt propre rendrait souhaitable.

Aux dernières nouvelles, il ne semble pas que la rupture de la solidarité ministérielle soit pro-

che, mais il est certain que le courant d'opposition ira grandissant, désormais. L'emportera-t-il finalement? Dans quel délai? Autant d'interrogations. Ce Conseil national apportera des lumières.

Le terrain constitutionnel ne paraît pas, en tout cas, celui choisi pour faire sécession, car, hier matin, le groupe M. R. P. a accepté la formule transactionnelle proposée par M. Vincent Auriol.

Au reste, si la tendance à la rupture devait l'emporter au congrès M. R. P., les motifs seraient par ailleurs, multiples pour justifier un passage du M. R. P. dans l'opposition: liberté de l'enseignement, nationalisation de l'électricité, politique étrangère, autant de points de friction entre le M. R. P. et ses partenaires socialo-communistes...

Au procès de Nuremberg, qui se prolonge excessivement, Hermann Goering, le nazi allemand No 2, ancien chef de la Luftwaffe, a commencé vendredi à défendre sa vie contre les accusateurs des quatre puissances alliées. L'accusé rit largement quand il entre dans la salle. La série des photographes qui l'attendent provoque de nouveaux rires, mais quand un photographe lui demande de lever la main, il se fâche, car il croit qu'il s'agit d'une injure au salut hitlérien. « Je ne le ferai pas », dit-il, et il va à sa place comme un écolier offensé.

Son défenseur, Otto Stahmer, ouvre les débats en demandant l'autorisation d'entendre deux nouveaux témoins, soit un major de la Luftwaffe incarcéré à Nuremberg, qui serait en mesure de prouver que Goering n'est pas responsable des mesures prises contre les aviateurs alliés, puis un homme prêt à déclarer que l'assassinat de Polonais à Katyn a été commis par les Russes et non point par les Allemands. Le tribunal demande que ces nouveaux témoins à décharge fassent leur déposition par écrit.

Me Stahmer, mitraillé par les photographes, donne alors lecture d'un manuscrit. Il dit: « On a reproché, à plus d'un reprise, aux accusés d'avoir violé le traité de Versailles. C'est injustifié. Ce traité n'a pas été violé par l'Allemagne, parce qu'il ne la liait pas. » !!! Puis l'on entend les premiers témoins « favorables » à l'accusé...

Cette « clique » ne faisait pas tant de « manières » pour régler le sort de ses victimes, et l'on a tort, semble-t-il, de trop en faire pour la « liquidation ».

Nouvelles étrangères

Quatre femmes lynchées à Andria

Deux sont mortes

A Andria, Italie, on compte officiellement onze morts et quarante blessés; mais le nombre des victimes serait beaucoup plus élevé.

Selon le « Giornale della Sera », l'armée a occupé la moitié de la ville, tandis que les insurgés tiennent encore la vieille ville, où les petites rues facilitent la résistance.

Le député communiste di Vittorio, secrétaire général de la C. G. T., envoyé par son parti à Andria, a été victime d'un attentat au moment où il prononçait un discours. Des coups de feu furent tirés contre lui; il ne fut toutefois pas atteint. La foule ayant pénétré dans la maison d'où les coups de feu seraient partis, quatre femmes furent emmenées et lynchées. Deux sont mortes, les deux autres moribondes. Le secrétaire de la C. G. T. a quitté la ville pour Bari.

Des renforts de police ont été appelés. Après de longs pourparlers, les rebelles ont libéré les otages.

Incendies suspects en Angleterre

Des précautions rigoureuses

D'importantes mesures ont été prises pour protéger les vapeurs des plus grands ports d'Angleterre. La décision a été prise après l'incendie qui a éclaté vendredi sur le plus grand paquebot du monde, le « Queen Elisabeth », de 85,000 tonnes, appartenant à la Cunard White Star Line. Des troupes ont été envoyées à Southampton où vont également arriver le « Queen Mary », de 81,000 tonnes, bateau du même type que le « Queen Elisabeth », et l'« Aquitania » de 44,700 tonnes.

Le chef de la police de Southampton a déclaré qu'il voulait demander au ministre de la guerre d'envoyer des troupes pour empêcher tout acte de sabotage. La police n'a pas encore pu établir définitivement les causes de l'incendie du « Queen Elisabeth ». Cependant, le directeur général de la Cunard White Star Line a déclaré qu'il ne peut pas y avoir d'autre explication raisonnable que d'admettre qu'il s'agit d'un acte de sabotage. Un spécialiste du ministère de l'intérieur est arrivé à Southampton pour y faire une enquête. La police poursuit ses investigations avec les autorités des ports de Southampton et de Liverpool où plusieurs sinistres se sont produits. Des mesures pres-

que aussi sévères que celles qui étaient en vigueur pendant la guerre ont été prises dans les ports pour protéger les vaisseaux. Les pompiers doivent faire sans interruption des patrouilles sur les docks. Des mesures spéciales sont appliquées pour la surveillance des navires de guerre. Le nouveau porte-avions « Eagle », de 45,000 tonnes, qui vient d'être achevé à Belfast, le premier de la nouvelle série de porte-aéronefs anglais, est sans doute le navire le mieux gardé du monde. Des instructions ont été données pour combattre le sabotage dans tous les ports de Grande-Bretagne et de l'Europe septentrionale. Des mesures toutes particulières sont en vigueur dans les ports allemands.

Des chevaux s'emballent... Churchill et Eisenhower étaient dans la voiture

A Williamsburg (Virginie), M. Winston Churchill et le général Eisenhower ont failli être victimes d'un accident vendredi. Ils étaient dans une voiture attelée de deux chevaux quand ceux-ci prirent peur à la suite des lueurs projetées par les photographes. Le cocher, un homme de couleur, parvint à les maîtriser. Les deux grands chefs gardèrent un calme complet, mais la partie de voiture fut décommandée.

Deux cent mille Français voulaient devenir Allemands

L'armée américaine a découvert en Allemagne des documents faisant apparaître que deux cent mille citoyens français ont demandé pendant l'occupation d'acquiescer à la nationalité allemande. Ces documents se trouvent en mains françaises.

Quadrimoteur géant

Les usines aéronautiques Douglas, de Long Beach, en Californie, mettent actuellement au point un nouveau quadrimoteur géant de transport qui pourra faire le tour du monde en 72 heures avec seulement deux escales.

Accident d'aviation

A la suite d'avaries à un moteur, les 15 occupants d'un appareil civil ont sauté en parachute dans les environs d'Algésiras, dans le sud de l'Espagne, vendredi. L'avion se rendait de Gibraltar à Londres. Onze des quinze parachutistes ont été retrouvés jusqu'à présent.

Nouvelles suisses

Les étrangers et les journaux suisses

Le Conseil fédéral a pris un arrêté concernant l'assouplissement des mesures qui restreignent la création de nouveaux journaux, périodiques et agences de presse et d'information. Jusqu'à nouvel ordre, il est tout de même interdit à des étrangers de créer de nouveaux journaux, périodiques et agences de presse ou d'information, ainsi que de reprendre ou de développer de manière essentielle de telles entreprises, de collaborer à la direction ou au service de rédaction et de participer financièrement à de telles entreprises.

Une initiative aboutit

L'initiative concernant la modification de la loi genevoise sur l'exercice des professions médicales et auxiliaires et tendant à confier aux droguistes le soin de vendre certains produits jusqu'ici réservés aux pharmaciens, a recueilli 18,598 signatures, dont 5561 ont été reconnues valables. L'initiative a ainsi abouti.

Arrestation d'un escroc

La police de Zurich a procédé à l'arrestation d'un technicien en arts graphiques qui s'était fait remettre une somme de 4300 francs pour des ordres qu'il n'exécuta jamais.

A la mémoire des victimes d'une avalanche

Une cérémonie a eu lieu à Andermatt à la mémoire des onze victimes de l'avalanche du 8 mars 1945 qui détruisit un bâtiment de caserne. Un petit monument rappelle la terrible catastrophe. Le major Kaltbrunner a rappelé la mémoire des disparus. Les parents des victimes, de nombreux officiers supérieurs, la troupe et toute la population du village assistaient à la cérémonie.

L'affaire de la disparition des 150,000 fr. à Genève

M. Eger, juge d'instruction à Genève, a fait mettre au secret le nommé Elkan Gédance, dont le « Nouvelliste » avait annoncé samedi l'arrestation à la suite de la disparition d'une somme de 150 mille francs dans les circonstances que nous avons relatées.

Gédance avait déjà tenté de se suicider, il y a quelques années, à la suite d'une faillite frauduleuse. Il se tira une balle de revolver dans une cabine téléphonique de la rue de Carouge et parvint à apitoyer un certain nombre de personnes.

Ces derniers temps, comme nous l'avons dit hier, il était l'objet de deux plaintes en escroqueries, l'une de 20,000 francs déposée par Mme R. de Lausanne, l'autre par M. Albert Stauffer, de 25 mille francs. Un délai avait été fixé à Gédance pour rembourser cette somme, mais son arrestation n'avait pas été envisagée.

Précisons encore que le porteur de la somme dérobée est M. David Foroughi, fils de l'ancien premier ministre d'Iran, qui est chargé d'affaires et représentant de ce pays auprès de la S. d. N., et qui désirait opérer une transaction pour achat de pièces d'or.

L'enquête se poursuit.

Une auto contre un pylône : toute une rue obscurcie

Un grave accident est survenu hier soir, le long de la rue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds. Vers 3 heures du matin, une automobile venant des Eplatures obliqua, sans que l'on puisse en savoir pourquoi et vint se jeter violemment contre le pylône électrique situé sur le trottoir central.

Sous la violence du choc, ce pylône de fer se déplaça sur sa base et toute la rue Léopold-Robert fut instantanément privée de lumière. Les trois occupants de la voiture sont assez sérieusement blessés et ont dû être conduits à l'hôpital. L'auto a subi de lourds dégâts, avant enfoncé, intérieur démolé, etc. La police enquête pour connaître les causes de ce bizarre accident.

Dans la Région

Le château de Menthon, près d'Annecy, cambriolé

Le château de M. de Menthon vient d'être cambriolé. Le malfaiteur, un prisonnier allemand, a été remis entre les mains des gendarmes.

Nouvelles locales

Appel en faveur des enfants d'Europe Chaussures et layettes

La terre est encore froide et dure, crevassée par le gel. Dans les vallées les plus retirées de notre pays, la neige recouvre les chemins et quand les petits écoliers partent pour l'école, dans l'aube naissante, ils doivent souvent creuser leur chemin dans la neige fraîche, s'aidant de raquettes; pourtant ils sont heureux, car rien ne leur manque. Emmittoufflés jusqu'au cou, ils s'en donnent à cœur joie de fouler la neige! Leurs chaussures étanches et solides les protègent merveilleusement contre les morsures du froid!

Dans les pays qui nous entourent, des bandes d'enfants prennent aussi, chaque matin, la route de l'école. Mais aucun rire ne fuse dans les chemins. La faim et le froid les étirent! Le café



Ayez

KAFA

sur vous -

Dans votre sac, dans votre portefeuille, ayez toujours une petite

POUDRE KAFA

Elle tiendra peu de place, et vous permettra d'avoir sous la main un remède qui rapidement soulage les douleurs causées par les

**Maux de tête Rhumatismes
Maux de dents Sciatiques
Névralgies Migraines**

Douleurs menstruelles

Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50.

En vente dans toutes les Pharmacies.

Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Dernière heure

Le Mouvement Républicain Populaire français met l'accent

PARIS, 9 mars. — Le Conseil national du M. R. P. s'est réuni sous la présidence de M. Maurice Schumann.

M. François de Menthon a défini les lignes essentielles de la politique économique. Il a souligné l'appauvrissement de la France. Une politique de sauvetage s'impose. Les considérations financières et monétaires doivent être subordonnées à la reprise de la production. Le souci du rééquipement progressif de l'économie française doit dominer toutes les initiatives gouvernementales. Aucun redressement n'est possible sans un plan cohérent.

M. Maurice Schumann a déclaré que le M. R. P. que d'aucuns voient déjà passer à l'opposition, ne veut ni partir ni rester. Le M. R. P. veut tout simplement demeurer lui-même, au gouvernement s'il le peut, et lui-même dans l'opposition, si, par impossible, il le fallait. Il a conclu en faisant appel à l'enthousiasme et à la foi des militants pour « un nouveau combat vers une complète victoire ».

Le nouveau président de la République finlandaise

HELSINKI, 9 mars. (Reuter). — M. Paasikivi a été nommé président de la République finlandaise et remplacé par le maréchal Mannerheim.

C'est par 159 voix sur 200 que le Parlement a élu M. Juno Paasikivi, président de la République. M. Paasikivi était le seul candidat et s'occupait des affaires de la présidence depuis la retraite du maréchal Mannerheim. M. Paasikivi a dû se démettre de ses fonctions de président du Conseil pour prendre celles de président de la République.

Les nationalisations en France

PARIS, 9 mars. (Ag.) — Le problème des nationalisations de l'électricité et des assurances n'avance guère. Pour ce qui est de l'industrie électrique, une commission a été constituée pour essayer de concilier le projet gouvernemental avec les observations des divers partis. Quant aux assurances, la question soulève des objections nombreuses de caractère international, auxquelles ne semblent pas avoir songé ceux qui avaient inscrit leur nationalisation au programme du Conseil national de la Résistance.

Mort du cardinal Glennon

DUBLIN, 9 mars. (Reuter). — Le cardinal Glennon, archevêque de Saint-Louis, est décédé, samedi matin, à Dublin.

charmant, causeur spirituel et souvent plein d'humour.

C'est dire combien nous ressentons sa perte. Nous nous inclinons avec douleur et regret devant sa mémoire et présentons à toute sa famille l'affiliée l'hommage de notre profonde sympathie.

La Direction de l'Etablissement de Châteauneuf.

La terre tremble toujours

(Inf. part.) La nuit dernière et au cours de la matinée, plusieurs petites secousses sismiques ont été ressenties dans le Valais central, notamment à Sion et à Sierre. La plus forte s'est produite vers 4 h. 15, réveillant tout à coup une grande partie de la population. Mais comme de toutes choses, le monde finit par s'habituer.

L'attribution de savon pour le deuxième trimestre

L'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique : La ration individuelle de savon pour les mois d'avril, de mai et de juin est fixée à 350 unités. Les quotes-parts attribuées aux ménages collectifs et aux entreprises artisanales demeurent les mêmes.

Les transports d'animaux

A une question du conseiller national Spindler relative au transport d'animaux, le Conseil fédéral répond entre autres choses que les organes de surveillance des chemins de fer voient une attention toute spéciale au transport rapide des envois d'animaux. Si, en dépit des mesures prises, des animaux restent parfois assez longtemps dans les gares, cela est dû au fait qu'ils ont été remis à l'expédition sans avis préalable ou qu'ils n'ont pas été immédiatement retirés à la gare destinataire.

Peut-on émigrer ?

A une question du conseiller national Fenk sur l'émigration, le Conseil fédéral répond entre autres que les autorités fédérales ne méconnaissent nullement l'importance de la question. Elles suivent de très près, ces derniers temps surtout, le problème de l'émigration. Des mesures ont déjà été envisagées pour permettre à nos futurs émi-

Le gouvernement anglais et l'action des Russes en Mandchourie

LONDRES, 9 mars. (Reuter). — D'après les lieux diplomatiques bien informés, le gouvernement britannique a envoyé au gouvernement soviétique une note relative à l'action des Russes en Mandchourie. On précise que cette note est similaire à celle qui a été envoyée au sujet de la même affaire par le gouvernement américain et demande un complément d'information sur les intentions des Soviétiques en Mandchourie. Elle fait également allusion au transfert de l'équipement industriel par l'armée rouge. Un porte-parole du Foreign Office a déclaré samedi matin qu'il ne pouvait ni confirmer ni infirmer l'envoi d'une telle note.

Ceux qui sont passés par les armes

ANNECY, 9 mars. — L'ancien chef départemental du 2me bureau de la milice, Pierre Frizon, 27 ans, de Voiron, qui avait été condamné à mort le 10 janvier dernier, a été passé par les armes au polygone du Sablon à Grenoble.

D'autre part, le frère Salle, qui avait été condamné à mort par la Cour de justice de la Savoie, a payé sa dette vendredi matin à Chambéry.

LYON, 9 mars. — Francis André, dit « Gueule tordue », ancien chef du P. P. F. lyonnais, Saulnier et leurs complices Egger, Constantini, Galliod et Bressy, qui avaient été condamnés à mort par la Cour de justice du Rhône, ont été passés par les armes ce matin.

Séjour d'étudiants suisses en Angleterre

LONDRES, 9 mars. (Ag.) — Deux plans sont en préparation ou même déjà appliqués pour permettre à des universitaires suisses, spécialement aux étudiants en lettres modernes, de séjourner en Angleterre : 1) un certain nombre de candidats pédagogues, spécialement de futurs professeurs de gymnases, recevront leur visa s'ils s'engagent pendant 10 à 15 semaines; 2) un échange anglo-suisse d'étudiants est prévu pour le milieu d'avril et sera organisé suivant le système au pair afin de réduire les frais et de surmonter les difficultés provenant du trafic des devises.

Le voyage de la délégation suisse à Washington

BERNE, 9 mars. (Ag.) — La délégation suisse, dirigée par le ministre Walter Stucki, qui se rend à Washington, quittera Genève par avion, lundi à midi, pour arriver à 14 heures à Paris. Elle se divisera en deux groupes pour quitter la capitale française. Le premier groupe montera à bord de l'avion peu après minuit, dans la nuit de lundi à

grants, en particulier aux agriculteurs, de mettre à profit les occasions qui pourraient s'offrir à eux de s'établir à l'étranger dans les conditions les plus favorables. A ce propos, l'on examine en outre s'il serait possible d'accorder des prêts, et dans quelles limites, à ceux qui en auraient besoin pour s'établir à l'étranger, étant bien entendu que leurs projets devraient être réalisables et tenir compte des intérêts de notre économie.

Atteint mortellement par une bille

M. Minder qui coupait du bois jeudi soir au-dessus de Bex, a été atteint par une bille qui lui a fracturé la hanche. Il a succombé vendredi matin. Il était âgé de 76 ans.

Diplôme intercantonal romand pour l'enseignement du français à l'étranger

Les examens annuels auront lieu, en 1946, à Lausanne : les épreuves écrites : les 3 et 4 mai ; les épreuves orales : les 7 et 8 juin. Demander les renseignements et adresser les inscriptions avant le 31 mars, au Département de l'Instruction publique et des Cultes, service de l'enseignement secondaire, Lausanne.

Société Valaisanne de Vevey et environs

La Société Valaisanne de Vevey et environs a eu son assemblée générale le 7 mars. Elle a nommé son comité comme suit : Président : Terretz E. ; vice-président : Rimet E. ; caissier : M. Buttet ; secrétaire-correspondant et procès-verbal : Vouthey J.-P. ; secrétaire-convoctions : R. Roh ; adjoints : C. Liand et B. Delaloye. Vérificateurs des comptes : Giroud P., G. Liand, Reossi M. Porte-drapeau : Gay J.-L. ; adjoint : Summamatter.

Cours d'ensilage des fourrages verts

Sous les auspices du Département de l'Intérieur, un cours d'instruction sur l'ensilage et l'appréciation de la qualité des fourrages ensilés aura lieu à Vouvy, jeudi 14 mars. Le cours débutera à la Salle communale de Vouvy, à 13 h. 30. Des conférences sont prévues par M. le Dr Kauter, Station fédérale de Zurich-Oerlikon et M. J.-Ph. Stockli, ingénieur-agronome, Sion. Les démonstrations auront lieu au domaine des Barges par M. F. Bieri, directeur, et M. le Dr Kauter. Tous les agriculteurs s'intéressant à l'ensilage des fourrages verts sont invités à ce cours. Office cantonal pour la culture des champs.

mardi, pour gagner New-York en survolant l'Irlande et Terre-Neuve. Il arrivera à Washington à 17 h. 10, heure locale. Le second groupe fera le même voyage 24 heures plus tard.

La Conférence internationale des chemins de fer

BERNE, 9 mars. (Ag.) — La Conférence internationale des chemins de fer qui a siégé du 5 au 7 mars à Bâle, a décidé de reprendre le 20 mars 1946, dans une mesure restreinte, le trafic direct des marchandises entre le Danemark, la Suède, la Norvège et la Suisse. Provisoirement, il est prévu trois trains par semaine dans chaque direction pour le trafic marchandises entre le Danemark et la Suisse, et un train pour le trafic marchandises entre la Suède, la Norvège et la Suisse. Jusqu'à nouvel ordre, les trains de marchandises passeront par Padborg-Hambourg-Bebra-Mayence, et de là, sur la rive gauche du Rhin, par Lauterbourg-Strasbourg ; les trains de bétail emprunteront en revanche la rive droite du Rhin, via Carlsruhe et Fribourg-en-Brisgau.

L'infirmier de Dachau veut se tuer

INNSBRUCK, 9 mars. (A. F. P.) — Arrêté par les services français de la sûreté d'Innsbruck, l'infirmier chef du camp de Dachau, Sep Helde, a tenté de se suicider dans sa cellule. Son état est particulièrement grave.

Escroquerie et vol

ZURICH, 9 mars. (Ag.) — La police a arrêté un commerçant de 37 ans pour escroquerie de 3200 francs, une domestique qui avait volé une bague en platine de 1200 francs et une vendeuse de magasin qui avait détourné une somme de 1000 francs à son patron.

Le dernier délai pour l'évacuation

PARIS, 9 mars. (Reuter). — Radio-Paris annonce que le dernier délai pour l'évacuation des forces françaises et britanniques en Syrie et au Liban a été fixée au 5 avril.



Madame Alphonse SIERRO-BORGEAT et ses enfants, Gérard, Danielle et Jérôme, à Saxon ; Monsieur et Madame Anfoine SIERRO, préfet, à Euseigne ; Monsieur Jules SIERRO ; Madame et Monsieur Fidèle MOIX-SIERRO et leurs enfants, à St-Martin ; Madame et Monsieur Denis GASPOZ-SIERRO et leurs enfants, à Euseigne ; Monsieur et Madame Joseph BORGEAT ; Monsieur et Madame Gédéon BORGEAT, à Saxon ; Les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur ALPHONSE SIERRO

Ingénieur-agronome
Professeur à l'Ecole cantonale d'agriculture, Châteauneuf
Inspecteur romand des syndicats du petit bétail
Gérant de la Fédération romande des syndicats d'élevage du petit bétail

leur cher époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé dans sa 42me année.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, mardi le 12 mars 1946, à 9 h. 30.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes, mais de les remplacer par des prières et des bonnes œuvres. La famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ton départ nous brise
Ton souvenir nous reste



L'Ecole Cantonale d'Agriculture et les Stations agricoles de Châteauneuf ont la profonde douleur de faire part de la perte de leur très regretté professeur,

Monsieur ALPHONSE SIERRO

Ingénieur-agronome
décédé subitement en date du 9 mars.
Les obsèques auront lieu à Saxon, le mardi 12 mars, à 9 h. 30.



La Famille de Madame Veuve Jean FAVRE, née Pralong, à Illarsaz et Evolène, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

VENTE aux ENCHÈRES à MARTIGNY

Le lundi 11 mars, à 14 h. 30, au Café de l'Hôtel de Ville, à Martigny-Ville, M. Emile PELLAUD-JORIS, de Charrat, exposera en vente par voie d'enchères publiques, un propriété de 6526 m2, sise « Sous le Guercet », nature : pré, dont toutefois 2000 m2 en seigle. Prix et conditions à l'ouverture des enchères. P. o. : Georges Sauthier, notaire.

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre clientèle que nous sommes de nouveau en mesure de livrer les variétés de semenceaux

Bintje et Böhms

et que les premiers envois sont même déjà arrivés. Les livraisons peuvent donc se faire déjà dès à présent. Si vous ne désirez pas en prendre livraison de suite, veuillez par contre nous passer au plus tôt votre consigne. D'autres variétés: Erdgold, Bénédiction des champs, etc., pourront aussi être obtenues normalement de nouveau. Egalement toujours disponible Carottes et pommes de terre pour consommation, à prix avantageux.

Carone-Fruits
SION CHARRAT-FULLY BRAMOIS
et tous nos courtiers régionaux

La marque **FRUITA** des beaux **FRUITS du Valais**

Demandez notre prix courant pommes Canada et Franc-Roseau

Nous livrons par camion ou chemin de fer :
TOURBE — POMMES DE TERRE de table et semenceaux — ENGRAIS, TUTEURS, ECHALAS

Felley Frères S. A. FRUITS ET LEGUMES en gros **Saxon**
Téléphones: 6.23.12 — 6.23.27
La plus ancienne maison du Valais

Vignerons - Agriculteurs

N'oubliez pas les

ECHALAS M. E. C.

imprégnés, triangulaires, têtes bords arrondis, 1 m. 50 de long., avec garantie de durée.

Seul concessionnaire pour le Valais :

VALEXPORT S. A. Charrat

S'adresser à ses agents régionaux.

A vendre d'occasion 1 baignoires

Chaudières à bois
Chaudières à lessive
165 et 200 l., à circulation, galvanisées et en cuivre
Lavabos, éviers, W.-C. compl.
COMPTOIR SANITAIRE S. A.
9, rue des Alpes, GENEVE

Pour 50 francs par mois

vous pouvez acheter un beau trousseau complet de belle qualité. Notre spécialiste vous compose, sur demande, un trousseau à la portée de chaque bourse. belles couvertures en laine à des prix intéressants.
Au trousseau moderne
7, Pl. Longemalle, Genève
Envoi d'échantillons sur demande

On demande quelques bonnes VACHES

e nestivage du 20 mai au 10 octobre.
S'adresser au Nouvelliste sous S. 4984.

Le Bureau de placement d'Aigle demande

employés
pour hôtels, familles et campagne. Tél. 2.25.43.

On cherche

jeune homme

de 16-19 ans, dans bonne famille cath., dans les environs d'Olten, connaissant au moins un peu les travaux de la campagne. Occasion d'apprendre la langue allemande.
Kath. Jugendamt, Olten. Tél. 062. 5.25.40.

PHOTOCOPIES

Pour obtenir un double de vos papiers d'affaires, de famille, lettres, dessins, déclarations d'impôts, testaments et tout document :

LA MAISON
A. Schnell & Fils
Place St-François 4,
LAUSANNE
vous servira rapidement.

Je cherche

jeune fille

ou femme de 20 à 35 ans pour aider à la cuisine et servir à la table, sérieuse, de confiance, pouvant seconder la maîtresse de maison, nourrie, logée, blanchie et bons gages. Entrée le 15 mars ou de suite. — Paggy Ch., Cantine du Plon, Oron-la-Ville.

Jeune fille

pas en dessous de 18 ans, capable de faire seule le ménage et la cuisine, est demandée pour tout de suite ou à convenir. Vie de famille, bons gages. — S'adresser à Mme Otz, Boulangerie de la Poste, Peseux (Niel).

Mise en garde

Les personnes qui feraient courir des bruits portant atteinte à mon honneur ou celui de mes filles seront poursuivies devant les instances judiciaires compétentes.
Mme Chesaux-Ferrin, Lavey.

jeune homme

sachant traire et faucher. Vie de famille. Gages Fr. 100 à 120 par mois. Entrée de suite ou début d'avril. — Offres à Henri David, Rueyres s. Bercher.

PERSONNE

Pour entrée à convenir on demande une
jeune fille
pouvant s'occuper seule de la cuisine. Bons gages, à personne capable. — Faire offres à Boulangerie - pâtisserie des Parcs 129, A. Montandon, Neuchâtel.

Institut à la campagne (canton de Vaud), cherche

femme de chambre et fille ou garçon de cuisine

Entrée de suite. — Faire offres avec certificats sous chiffre 91275, à Publicitas, Genève.

Prêts

sont accordés à fonctionnaires et employés à des conditions sérieuses.

Discretion.

COURVOISIER & Cie,
Banquiers,
Neuchâtel.

PLACE STABLI

est offerte à jeune fille ou dame seule, pour tenir un ménage de 4 personnes. (Ville de Berne). Bonne nourriture, vie de famille assurée.

Adresser offres Case postale 52203, Sion, ou téléphone No 2.17.38.

Sommelière

capable, de confiance, est cherchée de suite pour bon café de gare dans ville du Valais. Vie de famille et bons soins assurés. S'adresser sous chiffre P 3363 S Publicitas, Sion.

A vendre

par particulier « **FORD** » 8 cyl., 18 CV. Cond. int. de luxe, 4 portes, revisée, carrosserie parfait état, 5 pneus à l'état de neuf. — S'adresser Case Gare, Lausanne 185.

CAFE

à remettre, centre ville, marché, app. 4 p., chambres meublées, petit loyer, bail, recettes prouvées. — Ecrire sous chiffre H 26374 X, Publicitas, Genève.

Fromage quart-gras jusqu'à demi-gras, bonne qualité, de Fr. 2.40 à 2.70 par kg. Envoi: confins contre remboursements. — Joindre coupons à la commande. G. Moser, Wolhusen

A vendre bon CHEVAL

toute garantie, avec collier, bache et couverture.
S'adresser à Auguste Sauffier, Châtel s. Bex.

On cherche, pour servir au café et aider au ménage, jeune fille

Se présenter au Café Central, Collonges.

La Maison Bompard et Cie cherche, à Marigny ou environs, un

appartement

de 3 ou 4 pièces, plus cuisine, pour un de ses contremaîtres. Faire offre directement chez Bompard et Cie, Marigny.

LANCIA APRILIA

1940, à vendre, conduite intérieure, 8 CV., carrosserie « Lancia », état de neuf. — Faire offres Case postale 153, Sion.

On cherche un jeune homme

brave et honnête, pour aider dans commerce de volaille et pour les commissions. Place à l'année. Bons gages. Offres à MM. Lehnerr Frères, Comestibles, Marin (Niel).

On demande jeune fille

de 18 à 20 ans, en santé, sérieuse et active, pour aider à la cuisine. Gages Fr. 100.— par mois. Entrée de suite. Ecrire ou tél. 5.41.14, Foyer du Travailleur, Place de la Gare, St-Maurice.

On demande

une FEMME DE CHAMBRE; une FILLE DE CUISINE; une FILLE D'OFFICE.
Offres à Clinique Sylvana, Leysin-Feydey. Tél. 6.21.36.

On cherche jeune fille

honnête, gentille, pour aider dans grand ménage à côté de cuisinière. Bons gages. — Offres à Mme Lehnerr, Comestibles, Marin (Neuchâtel).

Hôtel dans station de montagne demande pour la saison d'été (juillet-août) une aide-cuisinière

Gages Fr. 120.— par mois 1 sommelière, gain Fr. 350.— à 450.—, 1 commissionnaire (garçon ou fille). Bons gages. S'adresser sous P 3245 S Publicitas, Sion.

A vendre à Morgins un chalet

de construction récente, très bien situé. Conditions avantageuses. Pour tous renseignements s'adresser au Nouvelliste sous chiffre D. 4971.

Livrable à nouveau sérac extra

(Sérac - ziger)
frais ou salé, sans carter, vente libre. Prix Fr. 1.60 le kg. Expédition par poste contre remboursement par H. Malet, fromages, Neuchâtel.

Veillez à votre santé

et commencez à temps une cure préventive avec **CIRCULAN**. Vous sentez qu'une cure de **CIRCULAN** est nécessaire lorsque se manifestent les troubles de la circulation. Si l'action de **CIRCULAN** est si efficace, cela provient des extraits de plantes qu'il renferme et qui agissent d'une manière active sur le sang. C'est pourquoi il faut commencer la cure de printemps!

troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, bouffées de chaleur.

Extrait de plantes du Dr M. Antonioli, à Zurich

Circular

Economisez 4 frs. avec la cure - 1975
cure moyenne 10,75
flacon original 4,75
dans toutes les pharmacies. Recommandé par le corps médical.
Etablissement
R. Barbey & Co
Genève

1 FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

L'INGÉNUË

La petite lampe à pétrole se mourait, dégageant une fumée noire et infecte. A peine restait-il dans le récipient, pour alimenter la mèche carbonisée, quelques gouttes d'huile mêlées à des résidus impurs.

Maugréant à tour de rôle contre la lumière maudite, remontant à chaque instant la mèche comme si, à défaut de combustible, l'air était capable de l'alimenter, les deux sœurs travaillaient activement. Dans le profond silence nocturne, on entendait distinctement le choc métallique des ciseaux, le grincement de l'aiguille piquant la soie ou se heurtant contre le dé, le craquement de la toile à chaque mouvement de la main. Quel dommage que la lampe fût sur le point de s'éteindre! Au plus fort du travail!

A la fin, le quinquet, épuisé, lança, pour signaler son extinction, une demi-douzaine d'étincelles cré-

pitantes. La plus jeune des deux sœurs leva la tête en soupirant :

— Dolorès ?
— Quoi ? murmura l'aînée sans s'arrêter un instant de coudre.

— Nous allons nous trouver dans l'obscurité, ma chère.

— Si tu n'as rien d'autre à m'apprendre...

— C'est que, dans l'obscurité, je ne sais pas coudre. As-tu encore du pétrole ?

— Pas une goutte.

— Ni un bout de bougie ?

— Pas même.

— D'ailleurs, que faisons-nous là ? Il est temps d'aller dormir. J'ai mal dans le dos à force d'être courbée.

Dolorès poussa un grand soupir. En même temps, la lampe terminait sa rapide agonie. A peine les travailleuses eurent-elles le temps de jeter leur ouvrage sur un sofa voisin et de le recouvrir. En se trouvant tout à coup dans les ténèbres, le premier mouvement des jeunes filles fut d'éclater de rire. Allaient-elles arriver sans encombre à leurs lits ? A tâtons, les mains étendues, elles avancèrent à sa recherche, se heurtant dans la cheminée, ce qui redoubla leur bonne humeur.

— A présent, ne te trompe pas et ne va pas te coucher sur le sofa ! s'écria Dolorès.

— Non, mais le plus drôle serait de mettre mes pieds du côté de l'oreiller...

Maintenant, on entendait le bruit des agrafes détachées, le glissement des jupes, le froissement des jupons amidonnés, la chute bruyante des bottines sur le parquet, enfin, le gémissement des sommiers sous le poids des corps. Puis, de l'un des lits ne monta plus que la rumeur confuse d'une voix murmurant des prières. L'autre était parfaitement silencieux, ce qui fut cause d'une interpellation de la dévote :

— Concha ?

— Eh ?

— Tu ne fais pas ta prière, aujourd'hui ? pourquoi ?

— Ma bonne... je t'assure que j'ai plus envie de dormir que de prier...

— Va donc... un credo et un salvé n'écourteront pas beaucoup ton sommeil.

Concha obéit. Sa prière terminée, elle se tournait et retournait dans son lit, comme hantée par quelque inquiétude. Sa sœur l'interrogea de nouveau :

— Qu'as-tu donc ?
— Je ne sais pas. Je n'ai plus sommeil.

— Tu sais que, demain, il faut se lever de bon matin.

— De bon matin ? Quelle heure crois-tu, donc, qu'il est ?

— Que sais-je ? deux heures et demie.

— Quatre heures, ma chère ; je viens de les entendre sonner à l'horloge de l'Intendance.

— Mais tu es folle !

— Si, si, je t'assure ; quatre heures.

— Allons, chut, dormons.

Elles se turent ; mais l'excitation fébrile de la veille prolongée produisait son effet et, bien que rendues et tombant de sommeil, elles ne pouvaient s'endormir. C'était une de ces heures de somnolence pendant lesquelles une foule de pensées s'agitent dans le cerveau, où l'on revit le passé, où l'on évoque l'avenir avec un sentiment de terreur ou d'espoir. Pendant que les yeux distinguent, dans l'ombre, un cercle de lumière pâle, une sorte de feu oscillant, tour à tour vert, jaune ou violet, l'imagination exaltée accumule les projets, les souvenirs ; en troupe, les désirs déçus, les espérances et les douleurs mortes renaissent de leurs cendres ; des formes et des scènes oubliées reprennent corps à la chaleur fébrile du cerveau.

(A suivre)